

chronique agricole

par Jean Christophe Simon

L'agriculture thaïlandaise : comment garder le cap sur l'exportation

Dans une société de 52 millions d'habitants, dont 43 millions sont des ruraux (le taux d'urbanisation est proche de 18 %), le monde paysan Thaïlandais présente des images contrastées : tradition communautaire, et modèles techniques agricole peu transformés en profondeur pour plus de la moitié des 5 millions de ménages ruraux, mais pourtant une offre nationale croissante et diversifiée de produits de cultures et d'élevage, et d'aliments transformés industriellement, orientée vers les marchés mondiaux mais aussi vers un vaste marché intérieur.

Ces multiples facettes de l'agriculture thaïlandaise seront illustrées dans les lignes qui suivent, montrant qu'elles sont porteuses de bien des défis pour les prochaines décennies.

« une révolution pas si verte que ça ! »

Ainsi titrait un journal de Bangkok en 1986 pour rendre compte des vicissitudes actuelles de l'agriculture nationale. En effet alors même que le ministère du commerce se félicite des progrès enregistrés dans l'exportation des produits de la mer, dans les ventes de fruits tropicaux à Singapour et Hong-Kong et de poulets surgelés au Japon, les producteurs d'ananas, rejoints par les cultivateurs de riz manifestent au centre de Bangkok. C'est spectacle insolite, au point qu'un chroniqueur suggère que cette technique de revendication a été importée de la C.E.E. au mo-

ment de la renégociation de l'accord pluri-annuel sur les importations de manioc !

Problème phare de l'actualité économique et politique, le gouvernement semble incapable de mettre en vigueur des mesures de soutien du prix d'achat du riz aux paysans par les rizeries : fixé à 3000 Baht la tonne, le prix indicatif n'a jamais été atteint au niveau des ateliers de décortiquage qui ont offert en moyenne 2200 Baht, et souvent moins. Le mécontentement des milieux ruraux a été habilement exploité par l'opposition parlementaire pour mettre le gouvernement sur la sellette et le ministre du commerce, a du démissionner à l'issue de la campagne 1985-86.

Ainsi, l'année 1986 illustre bien le dilemme du système agro-exportateur Thaïlandais condamné à se renouveler sans cesse :

— D'un côté craintes pour les exportations principales : alarmes successives tant à propos des ventes de riz du fait de la menace du Farm Act aux Etats-Unis (1), que pour le volume autorisé des ventes de manioc dans le cadre de l'accord quadriennal avec la C.E.E..

— De l'autre des performances remarquées à l'exportation pour de multiples productions nouvelles (fruits, volailles surgelées, et récemment café) qui sont cependant trop marginales pour assurer la relève.

Les soucis que la situation agricole provoque sont bien compréhensibles : au-delà du nombre des ruraux, l'agriculture joue un rôle moteur dans la croissance de l'économie nationale. Elle a toujours été la source de la richesse nationale,

et c'est à présent un secteur dynamique, un pilier de l'économie. En 1954 elle assurait 47 % de la valeur ajoutée, puis sa part s'est réduite à 32 % en 1969, et 25 % en 1980. A présent, avec 18 % du produit intérieur brut en 1985, elle emploie 17,9 millions de thaïlandais (soit 69 % de la population active, contre 82 % en 1960), et rapporte plus de 4 milliards de dollars en devises, assurant 50 % des exportations ; la valeur ajoutée se répartit entre culture 73 %, élevage 13 %, pêche 7 % et forêt 7 % (2).

Parmi les éléments qui composent le paysage de la Thaïlande, comme la trame de l'actualité agricole, il y a d'abord la culture du riz ; de la plaine centrale, où les surfaces irriguées s'étendent à perte de vue, jusqu'aux plateaux et collines périphériques où la plupart des champs sont brûlés par le soleil en saison sèche, la rizière semble dominer la campagne. — Il est vrai que la moitié des terres lui sont consacrées (entre 55 et 60 % selon les années), et que près des trois quarts des cultivateurs y travaillent.

Pourtant on ne peut plus dire que le riz, exportation traditionnelle de la Thaïlande reste l'élément déterminant de l'activité des ruraux : par rapport à l'ensemble de la production agricole, le riz ne représente que 28 % de la valeur produite, suivi par l'élevage (13,5 %) le manioc (4,9 %), le caoutchouc (4,2 %), le tabac et la canne à sucre (3,5 % chacun). De plus, depuis le début des années 70, les cultures qui ont le plus progressé sont le manioc (7 % de la surface agricole utile en 1985, production quintuplée), le maïs (12 % de la SAU, production multipliée par quatre), et la canne à sucre (4 %

de la SAU, la production a presque doublé en 1981, et un peu régressé depuis).

Malgré les performances récentes, le moteur de l'économie a des ratés, et le ralentissement se confirme : en effet, au cours des dernières années, la croissance agricole a adopté un profil bas, contrastant avec le dynamisme de la décennie précédente : au cours des années 70 la croissance agricole avoisinait 5 %, depuis le début de la décennie 4 % en moyenne, mais seulement 2,3 % en 1985 et probablement moins de 1 % en 1986 — et les prévisions pour la fin de la décennie n'envisage pas une progression supérieure à 2 % par an (3).

Les symptômes de crise sont multiples, à commencer par une réduction de 10 % de la valeur des exportations agricoles entre 1984 et 1985. Les prix intérieurs de nombreux produits ont chuté de façon drastique : 50 % pour le kenaf et les ananas, 25 % pour le maïs, 16 % pour la canne à sucre et 5 % pour le manioc. Le cours du riz au niveau de la ferme, indicateur de la santé du monde rural est à son niveau le plus bas depuis dix ans (1800 bahts la tonne pour la variété la plus commercialisée) contre 3000 bahts il y a 6 ans, 1 bath = 0,25 FF. Le revenu moyen par exploitation en 1986 est sensiblement le même qu'en 1980, après deux années de régression en terme réel, succédant à plus d'une décennie de croissance régulière de l'ordre de 5 % par an (4).

L'impact de la crise est immédiat au niveau de l'équipement des ménages ruraux et des exploitations agricoles : ainsi, les ventes de motocyclettes en milieu rural ont-elles chuté entre 15 et 50 % selon les régions en 1985 et celles de véhicules utilitaires et de machines agricoles se sont effondrées, et le marasme persiste. Plus généralement la baisse des revenus agricoles de ces quatre dernières années est une des principales causes du marasme de plusieurs secteurs industriels : l'industrie de biens de consommation s'essouffle, de même que celle des matériaux de construction. La stagnation de nombreux bourgs ruraux est certes masquée par l'animation des activités quotidiennes, mais la recherche de revenus d'appoint dans les capitales provinciales et à Bangkok comme l'augmentation de la contrebande avec les pays voisins, sont des indices révélateurs (5).

(1) Le Farm Act, loi américaine votée en décembre 1985, met en place un système de prix garanti dégressif aux agriculteurs des Etats-Unis valable jusqu'en 1990. Par contre coup, les exportations de produits subventionnés provoquent une pression à la baisse des cours mondiaux, des céréales en particulier.

(2) Une approche régionale dépasserait le cadre de cet article, signalons seulement que la région centrale produit 35 % de la richesse agricole, le nord-est 25 %, le sud 17 %, et le nord 23 %.

(3) On peut noter que depuis 1984, la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut est inférieure à celle de l'industrie (20,6 % pour l'industrie, et 20,1 % pour l'agriculture, 18,8 % pêche exclue).

(4) Récemment, un chef religieux a entrepris de mobiliser les communautés religieuses et villageoises pour lancer un programme de rizeries coopératives dans les pagodes : le but étant de garantir un prix d'achat plancher aux paysans qui désespèrent d'obtenir les 2000 bahts par tonne promis par le gouvernement, depuis un an. En effet, à la merci des intermédiaires disposant de capacités de stockage et de financement, les paysans riziculteurs n'ont pu que subir passivement la chute des cours depuis 1981.

(5) Importations clandestines de produits fortement taxés en Thaïlande, exportations de tous produits de consommations vers les voisins à périmètre chronique — Birmanie, Laot.

Il faut donc s'interroger : s'agit-il d'une crise de croissance, liée à la mutation, la modernisation agricoles ou d'une crise de conscience provoquée par les blocages de l'agro-exportation, et le dualisme croissant du système de production ?

exporter à tous prix : une agriculture exposée...

Bien que son marché intérieur soit très vaste, la Thaïlande possède une agriculture largement axée sur l'exportation ; ainsi, en moyenne 30 % de la production de riz est exportée, 95 % du caoutchouc et du manioc, 75 % du maïs et du sorgho et 65 % du sucre. La Thaïlande se classe parmi les principaux exportateurs mondiaux de riz (4 millions de tonnes par an) caoutchouc (0,6 million de tonnes) sucre (1,5-2 millions de tonnes), ananas en boîte (0,2 million de tonnes).

Entre 1950 et 1960, la part des principaux produits d'exportation, riz et caoutchouc, est passée de 80 % à 60 % du total des exportations (moins de 50 % en 1965). Au cours de la même période apparaissent des cultures telles que le maïs, le tapioca, le jute et le kénaf, dont la pondération est croissante — de 2 % en 1955 elle atteint 20 % des exportations en 1965.

La diversification se poursuit au cours des quinze années suivantes. A la fin des années 60 cinq produits dominaient les exportations agricoles du pays : le riz, le caoutchouc, le maïs, le manioc et le jute qui représentaient 85 % des exportations. Dix ans plus tard leur part n'est plus que 45 % en 1978, et moins de 32 % en 1985. Actuellement une douzaine de produits agro-alimentaires assurent 40 % des exportations.

A côté des produits dont les débouchés extérieurs stagnent, on trouve une nouvelle génération de produits de la culture et de l'élevage, donnant lieu à des transformations industrielles, dont les volumes d'exportations augmentent depuis 1980 : ananas (+ 50 %), fleurs et fruits frais (+ 60 %), volailles surgelées (+ 100 %).

Artisans de ces succès, les sociétés de commerce sino-thaïlandaises, aux ramifications étendues en Asie du sud-est, ont habilement tiré profit de leur expérience dans les produits traditionnels pour aborder de nouveaux marchés.

L'influence des maisons de commerce japonaises est également notable, de même que certaine sociétés européennes, allemandes en particulier, pour le traitement et les exportations du manioc.

Cette offensive commerciale s'appuie sur des marchés diversifiés : ainsi, le riz est vendu en Asie du sud-est, en Iran, au Nigeria, au Brésil. Le manioc est destiné à la C.E.E., mais aussi à l'Asie de l'Est, à l'URSS. De même les produits de la mer sont massivement vendus au Japon, aux Etats-Unis, mais de plus en plus en Europe également.

Pourtant, le surplus commercial de l'agriculture (US\$ 3,8 milliards en 1985) est en régression de près de 15 % par rapport à 1982. Les difficultés d'exportation touchent certes le riz pour lequel la Thaïlande détenait 35 % du marché mondial en 1985, mais aussi les principales cultures qui lui ont été substitué depuis deux décennies : manioc, maïs... Il y a deux ans, le gouvernement a dû mettre fin au système de taxation des exportations de riz (« Rice premium ») qui prélevait une somme équivalente à environ 20 % du prix d'exportation, ce qui maintenant le prix payé à la ferme à 40 ou 50 % en dessous du cours mondial. En 1985 les seuls produits dont les recettes en devises ont augmenté sont le sucre, les ananas en boîte et les produits de la mer en conserve.

A première vue le diagnostic de la crise des exportations semble aisé, et l'agriculture thaïlandaise souffre d'une conjoncture difficile pour les pays agro-exportateurs :

— Il faut compter avec la saturation des marchés mondiaux pour les produits constituant l'essentiel des exportations thaïlandaises, riz, manioc, caoutchouc, sucre. Le cours du riz a chuté de US\$ 480 la tonne en 1980 à US\$ 210 aujourd'hui.

— Phénomène plus inattendu, l'autosuffisance croissante en céréales de certains clients traditionnels en Asie (Indonésie...), se conjugue à l'émergence de nouveaux exportateurs tels que la Chine pour limiter les opportunités de ventes Thaïlandaises.

— Les quotas européens, soumis en 1982 à la Thaïlande, ont freiné l'essor des exportations de

manioc, et le renouvellement de l'accord pour la période 1987-90 — autorisant un total de 21 millions de tonnes — est une source de controverses politiques internes et internationales.

A ces tendances passées s'ajoutent en 1986 les répercussions attendues du Farm Act : en subventionnant les exportations de riz américain le Gouvernement fédéral est accusé par la Thaïlande de provoquer une baisse de 10 à 15 % des cours mondiaux en 1987. Ceci a provoqué des manifestations, organisées par les étudiants devant l'Ambassade américaine à Bangkok, phénomène non observé depuis les mouvements radicaux du début des années 70. Jusqu'à présent les marchés n'ont pas réagi de manière catastrophique : alors que l'on pouvait craindre une chute de 20 % des ventes vers l'Europe, le Moyen Orient (pour le riz de meilleure qualité). L'incertitude persiste : le premier semestre 1986 a permis une progression en volume de 13 % et le volume annuel pourrait dépasser 4 millions de tonnes, à l'inverse une chute des recettes de 8 à 15 % selon les variétés, dont le débat économique et diplomatique risque d'être animé dans les prochains mois.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la Thaïlande ait préparé les négociations commerciales internationales du GATT en Uruguay au mois de septembre au côté de 14 autres exportateurs de matières premières agricoles (6) pour revendiquer, sans succès, le démantèlement des politiques agricoles protectionnistes pratiquées par les Etats-Unis et la Communauté Européenne.

(6) dont l'Argentine, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Canada, le Brésil... Ces pays regroupés au sein du « groupe de Cairns », nommé d'après le lieu de la session de mise au point d'une stratégie commune, en Australie.

(7) Cf. K. Takessa « Irrigation development and cereal production in Asia » Asian Development Review, N° 6, Manila 1985. Au niveau national, l'extension de la surface agricole est phénoménale : Plus de 5,7 millions d'hectares ont été mis en culture au cours des vingt dernières années, permettant un accroissement de 50 % des surfaces pour les cultures d'exportation tel que riz, manioc, sucre. Les paysans Thai ont pu coloniser les terres vierges des collines et plateaux périphériques ; cette expansion réalisée de manière spontanée, aux dépens des réserves forestières, a certes été un facteur déterminant dans l'absorption de l'excédent démographique rural, mais elle donne naissance à une agriculture minifundiaire peu productive, et même parfois écologiquement dangereuse, lorsqu'elle détruit le manteau forestier des sols fragiles.

Quelles solutions y-a-t-il pour ces pays : fuite en avant et guerre des prix, négociations et pressions politiques menées par des cartels d'exportateurs ? Très probablement dans ce domaine l'instabilité des marchés restera forte, et les initiatives commerciales de la Thaïlande pour ravir certains marchés agricoles aux U.S.A., au Moyen Orient, profitant des conséquences politiques du raid sur Tripoli, montrent que l'agressivité commerciale dominera la scène des prochaines années.

les voies nouvelles d'une agriculture traditionnelle

Ses transformations récentes font de l'agriculture thaïlandaise l'une des plus évolutives parmi celles des pays en développement : elles permettent de classer le pays avec les agro-exportateurs, peu nombreux, pour lesquels le cercle vicieux de la régression agricole ne s'est pas concrétisé. Elles traduisent surtout la capacité d'adaptation d'une grande partie du monde paysan. Pourtant, les performances des systèmes de production sont encore modestes, l'enjeu des années à venir est certainement celui des mutations techniques et sociales des modes de produire.

En effet, il serait inexact de parler de « révolution verte » en Thaïlande : ce phénomène désigne, en Asie, l'introduction des techniques de cultures intensives des céréales, accompagnées d'irrigation, ayant produit des résultats impressionnants dans plusieurs pays de la région : certaines régions de l'Inde, Sri Lanka, Pakistan, aux Philippines, en Indonésie (7).

En Thaïlande, par contre, la culture du riz est resté relativement traditionnelle : l'augmentation des quantités produites au cours des quinze dernières années est à mettre sur le compte d'une forte extension des surfaces cultivées, environ 20 % entre 1976 et 1986. De plus les rendements n'ont pas augmenté ; le prix peu rémunérateur du riz n'incite pas à utiliser des engrais, il faut vendre 2,5 kg de paddy pour obtenir un kilo d'engrais alors que dans les pays de riziculture intensive le ratio prix d'engrais/riz est proche de 1. On observe même sur certains périmètres des « régressions » vers des types de semences moins fragiles, ne nécessitant au-

can intrant chimique ou fertilisant, ce bien sur au détriment du rendement.

Sur l'ensemble des cultures, la Thaïlande présente la plus faible consommation d'engrais du sud est-asiatique : en moyenne 17 kg/ha, contre 34 aux Philippines, 106 en Malaisie, 250 en Corée. Les seules productions pour lesquelles les rendements ont progressé au cours des dernières années sont le maïs (2 tonnes en moyenne, et 3,1 tonnes par hectare sur les meilleures parcelles), la canne à sucre et le soja (amélioration de 15 % depuis 1978). Par contre pour le manioc les rendements de 14 à 18 tonnes/ha sont la moitié de ceux observés en Malaisie.

Cette agriculture extensive devrait accélérer ses transformations ; les possibilités de substitution de cultures sont réelles, mais les paysans thaï devront davantage avoir recours à des systèmes modernes d'association. Les coopératives sont encore peu développées (800.000 membres officiellement enregistrés dans un millier de coopératives agricoles), et surtout peu actives sauf en ce qui concerne les groupements d'achat.

De plus, l'encadrement public du progrès agricole n'a guère eu jusqu'à présent de conséquences profondes sur les systèmes de production ; les programmes d'irrigation ont progressé de 50 % depuis 1978, mais leur impact est réduit du fait des déficiences dans l'emploi d'autres techniques (engrais en particulier), et de plus la majorité des surfaces développées sont des rizières.

En outre les systèmes officiels de financement agricole sont déficients et mal adaptés aux petites exploitations ; plusieurs banques (la Banque for Agriculture and Agricultural Cooperatives, Thai Farmers Bank, Bangkok Bank) n'atteignent pas le plafond des crédits privilégiés à l'agriculture qui sont négociés avec le gouvernement, (13 % du total porté récemment à 20 %) et en fait par commodité cherchent à canaliser ces ressources vers un petit nombre d'agriculteurs disposant de garanties ou d'entrepreneurs agro-alimentaires. De même la Banque (publique) pour l'Agriculture et les coopératives se satisfait d'une activité à court terme d'avance sur récoltes. Le recours aux prêts usuraires demeure donc une

64/294

pratique courante et ruineuse, pour les campagnes.

La révolution, ou plutôt les transformations majeures de l'agriculture thaïlandaise concernent plutôt des productions telles que l'ananas, le maïs, et plus récemment la pisciculture et les élevages de crevettes d'eau douce, ainsi que les noix de cajou : ces productions de rapport ont été mises en œuvre dans des contextes divers, par des « paysans aux aguets » prompt à saisir l'opportunité d'une nouvelle culture de rapport. Ainsi l'aquaculture touche plus de 5 000 exploitants propriétaires d'un seul réservoir pour la plupart, pour un total national de 38 000 ha environ. La production de caoutchouc, en pleine croissance, est également le fait de petits exploitants : 800 000 propriétaires réalisent 97 % de la production sur 1,4 million d'hectares. La structure foncière reste donc caractérisée par la petite propriété, puisque le faire valoir direct touche officiellement 88 % de la surface cultivée. Pourtant des enquêtes révèlent que le quart des « exploitants directs » sont en fait obligés de louer plus de la moitié des surfaces qu'ils cultivent.

Un autre déterminant de la croissance agricole pour la fin de cette décennie pourrait être l'intervention accrue des sociétés agro-alimentaires dans la diversification des cultures, promue contractuellement, et dans la multiplication des transformations industrielles.

Au cours des 30 dernières années, les sociétés de commerce et les exportateurs installés en Thaïlande ont fait la preuve de leur capacité à jouer un rôle d'interface entre les campagnes et les marchés mondiaux. Plus récemment, les entreprises agro-alimentaires ont eu l'initiative de nouvelles productions qui ont été autant de succès : transformation de l'ananas, pour laquelle sept conserveries de grande taille opèrent dans plusieurs régions, élevage des volailles, à travers des contrats d'intégration analogues à ceux pratiqués dans l'Ouest français, exportations de produits de la mer surgelés... Seule la production laitière reste embryonnaire par manque de marché intérieur.

Actuellement, une société spécialisée dans l'exportation du riz, le groupe Mah Boon Krong, se préoccupe de la substitution de la culture du ma-

nioc, cherchant à promouvoir des productions de rapport supérieur, telle que les noix de cajou. La diversification est également le souci du groupe Charoen Pokhand, la première firme agro-alimentaire de l'Asie du sud-est, qui après ses succès dans l'alimentation du bétail, les élevages de volaille intégrés lance des projets dans le domaine des semences, de la transformation des fruits. Par ailleurs, de nombreuses petites sociétés voient le jour pour l'exploitation de nouvelles productions légumières, pour l'aquaculture.

Est-ce à dire que l'agri-business est la clé de la modernité ? Cette articulation entre les producteurs paysans et les firmes agro-alimentaires suppose d'autres mécanismes, que ceux rencontrés pour des produits banals tels que riz, tapioca et sucre. Certes, les industriels se plaignent de l'insuffisance des ressources, ou des variations de qualité, et Bangkok a connu en 1986 sa première manifestation de planteurs d'ananas, qui, pour protester contre le prix insuffisant offert par les conserveries, ont déversé les fruits sur la chaussée... Mais pourtant dans de nombreux cas, l'extension de l'agriculture sous contrat ne semble pas être porteuse de problèmes pour le monde paysan, même si elle accélère une salarisation, une dépendance structurelle des ruraux : les succès de l'élevage avicole en témoignent.

en guise de conclusion ; quelles perspectives agricoles ?

Alors que débute le 6^e Plan national, de nombreux rapports et discours proclament la priorité au développement rural, aux progrès agricoles. Mais les déclarations politiques en faveur de l'agriculture sont aussi banales que fréquentes et peu suivies d'effets : il s'agit là sans doute à la fois d'une tradition thaïlandaise pour s'assurer la clientèle d'une paysannerie docile, en même temps que la reconnaissance d'un impératif incontournable pour le pays.

Ainsi, on peut dire que la révolution agricole reste à faire en Thaïlande, ou plutôt si on se réfère à une transition moins radicale, que des mutations et défis majeurs sont à prévoir d'ici la fin du siècle. Il ne s'agit pas seulement là du système de production agricole au sens strict (plus d'engrais, des produits mieux contrôlés) mais aussi de l'environnement rural : éducation extra-scolaire, possibilités d'emplois non-agricoles...

La réponse à ces défis repose avant tout sur les initiatives des paysans eux-mêmes : c'est de la bonne santé des groupes familiaux, des communautés villageoises que dépend un dynamisme accru des campagnes. Il y a lieu de craindre qu'une forte minorité d'entre eux n'en seront pas capable sans un soutien public mieux dispensé. Si la diversité des systèmes de culture va croissant, il en ira de même pour la disparité des situations sociales des ruraux : les parcelles non irriguées, les essartages peuvent continuer d'assurer la survie de leurs exploitants, il n'en reste pas moins que ces paysans apparaîtront de plus en plus défavorisés par rapport aux cultivateurs aisés qui dans les diverses régions profitent du renouvellement de la consommation urbaine, ou des incitations de l'agro-industrie moderne.

En définitive, les deux atouts de l'agriculture thaïlandaise — dont elle a su jouer dans le passé, et qui détermineront ses progrès à venir — sont d'une part sa souplesse dans le renouvellement de ses productions, et d'autre part sa capacité à profiter aussi bien des opportunités du vaste marché intérieur que des exportations au niveau de la région et des marchés mondialisés. La voie est donc étroite pour échapper à un système marginalisant, qui mettrait fin à cette relative harmonie sociale dont jouissent encore actuellement les campagnes thaïlandaises.

Jean christophe simon
économiste à l'Orstom
travaillant à Bangkok

eh.

économie et humanisme

association fondée en 1941 par l.-j. Lebreton

directoire : j.-c. lavigne, (directeur général),
m. auvolat, h. pucl

conseil de surveillance et d'animation :

l. bollon, j. bonamy, p. cavoleau, m. chauvineau,
a. chomel, j. grandjean, f. hollard, p. judet (vice-
président), y. macé, j.p. masson (président),
a. mayère (secrétaire), m. paillette
j.p. réus (trésorier), g. sarrazin, m. seguier

secrétaire général de l'association : h. pucl

centre d'études

m. auvolat, p. blancher, j. bonamy, g. bouché,
r. caillot, v. devanlay, f. dost, m.t. guisado,
m.-p. husson, j.-c. lavigne (directeur), a. mayère,
p. péguet, h. pucl, b. sapaly.

revue économie et humanisme

directeur de la revue : m. auvolat

administrateur : c. cottin

secrétariat de rédaction : b. bolze

comité de rédaction : m. auvolat, r. benattig,
j. bianchi, o. brachet, c. courlet, j. dalmais,
d. dufouri, e. duval, p. holmes, m.-p. husson,
a. mayère, j.j. perenès, f. plassard, h. pucl,
j.l. rocca

économie et humanisme
14 rue antoine dumont
69372 lyon cedex 08

tél. 78.61.32.23

ccp lyon 1529-16 L

abonnez-vous

à économie et humanisme

pour 6 numéros tarif annuel

240 F ttc France
300 F étranger
355 F avion

Vous pouvez souscrire un abon-
nement à la revue tout au long
de l'année en réglant par chèque
bancaire, ou chèque postal (Eco-
nomie et Humanisme ccp Lyon
1529-16 L)

Commande à adresser à
E.H., 14, rue Antoine-Dumont
69372 Lyon Cedex 08

eh.

 294

mars-avril 1987

F1
B 26785 = 1 AVR. 1987
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire M

N° : 26785 ex 1

Cote : B

2	éditorial	19.10.89	j.c. lavigne
5	dossier : Etat, banque marché, dérèglementation et révolution financière		b. courbis
8	peut-on parler de désintermédiation en France ?		b. courbis
19	dérèglementation : l'exemple des caisses d'épargne		c. silianoff
26	le renouveau du marché du capital		d. nouvellet d. rodarie
34	la réforme du système bancaire en Hongrie		x. richet
DP 40	pratiques informelles d'épargne et de prêt ; exemples sénégalais		e. dupuy j.m. servet
55	l'écu, une création des Etats dont s'empare le marché		e. froment
DP 60	chronique agricole l'agriculture thaïlandaise		j.c. simon
66	innovation technique et innovation sociale : les enjeux de la compétitivité économique		a. d'iribarne
80	la conjoncture économique et financière internationale		a. cédel
84	des faits, des tendances les réfugiés assyro-chaldéens « petits boulots » ou micro entreprises : faire le saut la décentralisation, les poupées russes		j. yacoub m. guillaume e. montorsien
91	chronique bibliographique Algérie : nouvelle politique économique ou nouvelle économie politique ?		r. benattig
94	les livres		
	dossier du prochain numéro : internationalisation des services		

Seuls les articles signés économie et humanisme engagent la responsabilité de l'association

C.E.D.I.D. - ORSTOM

PL C9